

BLOC-NOTES BLOC-NOTES BLOC-

Dernières parutions

OPEN DATA

Open Data peut se traduire par « ouverture des données publiques ». Ce mouvement a été initié en 2007 dans les pays anglo-saxons. On utilise la puissance des serveurs de données et la capacité des réseaux pour mettre à la disposition de tout un chacun les données publiques concernant les services de transport, les informations administratives, culturelles d'une ville ou d'une région soit sous forme brute, soit avec une présentation adéquate, utilisant les ressources des logiciels Web 2.0. Le mouvement est parti des villes et des régions avant de gagner les sphères gouvernementales.

En France pourtant, en 1978, pour compléter la loi Informatique et Libertés, le Gouvernement avait promulgué la loi CADA qui précisait la notion de données publiques et la façon de les rendre accessibles aux citoyens. Cette loi CADA a été modifiée en 2005 par une directive européenne.

Il y a plusieurs points de vue sur l'ouverture des données publiques qui souvent se recoupent : on peut y voir une occasion pour certaines entreprises de développer de nouveaux marchés, pour des associations de contrôler l'activité de l'administration et du pouvoir politique ou pour d'autres de créer des synergies entre les citoyens et l'administration afin d'offrir de nouveaux services à tous. Ces conceptions « politiques » sur l'open

data se cristallisent sur le problème de la gratuité de ces services ou de l'ouverture au marché : paiement d'un coût marginal de mise à disposition des données à travers l'Internet (qui devient négligeable avec les technologies les plus récentes) ou création de nouvelles entreprises rentabilisées par l'offre de nouveaux logiciels offrant des mises en forme plus ou moins personnalisées des données publiques.

Le premier chapitre du livre de Simon Chignard revient sur les démarches qui ont abouti à l'open data et explicite l'évolution de l'administration française sur ce phénomène d'origine anglo-saxonne. Le deuxième chapitre détaille les premières applications qui ont vu le jour depuis 2008. Le troisième chapitre conclut sur les mesures et les actions à entreprendre pour les détenteurs de données. Cette dernière partie intéressera particulièrement ceux qui veulent promouvoir une démarche open data dans leur administration ou leur entreprise.

Open Data

Simon Chignard

Fyp Éditions, 192 p. Paris, 2012

L'HOMME, L'ANIMAL ET LA MACHINE

L'Homme s'est toujours défini par rapport aux autres créatures qui peuplent sa planète, en particulier celles dont les comportements sont proches des siens. L'Homme est-il un Animal

comme les autres ? Ce débat a traversé les siècles et les civilisations. La question des Machines (L'Homme est-il une Machine particulière ? Peut-on construire des machines « intelligentes ») est plus récente et liée à la démarche scientifique et au développement technologique. Les auteurs, Georges Chapouthier, neurobiologiste et philosophe et Frédéric Kaplan, spécialiste en intelligence artificielle, ont entrepris à deux voix de traiter en parallèle les aptitudes des animaux et des machines et leur relation avec l'Homme.

Énumérons simplement quelques points abordés, l'apprentissage, le cerveau, l'intelligence, la curiosité, la sexualité, les droits, le rire, l'âme, le temps... « *Issu de l'animal, l'homme est-il toujours un animal ? La machine issue de l'homme, suggère-t-elle que l'homme est aussi une machine ?* » Difficile de répondre définitivement à ces deux questions. On peut simplement dire que « *c'est le caractère particulièrement performant du cerveau humain qui lui permet de traiter des quantités d'information considérablement plus importantes que celles que peut traiter le cerveau même de ses plus proches cousins comme les chimpanzés* ». Les avancées actuelles des machines à travers l'Intelligence artificielle n'impliquent pas plus une vision mécaniste de l'Homme : « *Nous sommes ce que les machines ne sont pas* ». Elles permettent de mieux nous comprendre.

***L'Homme, l'Animal
et la Machine***
Georges Chapouthier
et Frédéric Kaplan
CNRS Éditions, Paris, 2011

INTERNET, CHANGER L'ESPACE, CHANGER LA SOCIÉTÉ. LES LOGIQUES CONTEMPORAINES DE SYNCHRONISATION

De quoi Internet est-il le lieu ? Cet ouvrage tente de répondre à la question de la nature de l'espace constitué par Internet et il n'est pas indifférent qu'un géographe en soit l'auteur. Cependant, qu'on ne s'y trompe point, il ne s'agit pas ici de cartographier l'espace physique des lieux de l'Internet, mais plutôt d'étudier les configurations spatiales des interactions sociales qu'il suscite.

Certes, Internet est d'abord l'espace des lieux de production et de transmission de l'information et *in fine* de sa consommation mais davantage encore, selon l'auteur, celui de la reconfigurations des liens spatiaux et de la coexistence des transactions au sein de ce monde informationnel, processus interagissant parfois à différentes échelles. Cette coexistence spatiale des processus transactionnels induit des logiques de synchronisation, néologisme désignant un concept spatial analogue à celui temporel de la synchronisation.

Sous-tendue par une conception heideggerienne de la relation individuelle au monde, l'analyse de ces logiques de synchronisation produites par Internet se focalise sur les hauts lieux de virtualité et d'hypercentralité que sont les Facebook, Twitter, et autres Google, Wikipédia, Chrome... pour décrypter les logiques de colonisation de l'espace réticulaire par l'offre de services transactionnels portant sur des biens tant publics que privés, qu'ils soient matériels ou immatériels.

En quoi cette géographie infor-

mationnelle spécifique à l'espace commun que constitue Internet nous aide-t-elle à répondre aux questions de la valeur d'usage et du coût de ces services numériques qui sont au cœur des débats sur les modèles économiques ou sociaux fondés sur la gratuité ? La réponse du géographe renvoie à la nature des territoires ainsi cartographiés, espaces autant hybrides que virtuels agencés selon des emboîtements essentiellement déterminés par leurs capacités d'interfaçage.

Cependant, malgré le foisonnement des concepts, l'ouvrage n'aborde guère qu'en surface l'analyse d'impact social, économique ou politique des virtualités offertes par ces nouveaux espaces numériques, fondement des multiples formes d'intelligence collective qu'Internet nous laisse en partage. Espérons que d'autres auteurs de cette collection intitulée « Société de la connaissance », suivront cette piste pour s'emparer plus concrètement des problématiques d'hybridation des espaces virtuels aux territoires réels, sur lesquelles cet ouvrage a le mérite d'attirer l'attention.

***Internet, changer l'espace,
changer la société.***
***Les logiques contemporaines
de synchronisation***
Boris Beaude
Éditions FYP, 256 p., Paris, 2012

ÉCONOMIE ET PRÉVISION

Ce numéro rétrodaté amorce la reprise de la parution suite à un changement de l'équipe de rédaction et comporte, entre autres, un dossier sur

l'économie numérique et les technologies de l'information.

Un premier article de Philippe Askenazy, Claire Cérélier et Delphine Idrac porte sur l'impact d'Internet sur la dynamique des prix pour le marché de la vente à distance (VAD). Contrairement aux études antérieures portant sur le même sujet qui sont fondées sur des données micro-économiques, l'originalité de cet article est de fonder l'analyse sur des données macro-économiques, en l'espèce l'indice des prix à la consommation sur la période 1990-2007 et les chiffres d'affaires consolidés de la vente à distance en France.

En effet, rétrospectivement, le développement du commerce à distance apparaît comme un facteur significatif d'évolution des prix de certains biens de consommation, en particulier dans l'électronique où le développement d'Internet en injectant davantage de concurrence a permis de baisser les prix. Les auteurs chiffrent à un demi-point d'inflation annuelle en France la baisse envisageable sur les prix grâce à un doublement par Internet de part de marché de la VAD qui l'amènerait au niveau observé au Royaume-Uni, hypothèse vraisemblable compte tenu de la tendance observée actuellement.

Le second texte de ce dossier, signé par Sylvain Déjea, Thierry Pénard et Raphaël Suire, examine le consentement à payer pour l'accès aux contenus des œuvres audiovisuelles sur Internet. Aujourd'hui, l'offre illégale dépasse de très loin ce que l'on peut trouver sur les étagères des distributeurs physiques mais également le catalogue proposé par l'offre légale d'œuvres numérisées. Compte tenu de la faiblesse des coûts de reproduction et des problèmes de rémunération des ayants droit

qui découlent de cette diffusion de la gratuité sur les marchés numériques, de nouveaux modèles économiques sont à imaginer.

A partir d'une enquête représentative de la population bretonne, les auteurs montrent que le consentement à payer peut être développé à partir d'une meilleure accessibilité aux nouveautés et d'une plus grande profondeur de catalogue. Ainsi les adeptes du pair à pair (« *peer to peer* ») seraient davantage enclin à payer pour visionner les dernières sorties en salle tandis que les usagers des sites de partage seraient davantage disposés à payer un droit d'accès pour des contenus inédits dans leur domaine de prédilection.

Le dossier se clôt sur une contribution de Fabrice Rochelandet, Mohamed el Hedi Arouri et Fabrice Le Guel examinant la circularité entre les pratiques culturelles et les usages des TICs à partir de l'enquête « Conditions de vie des ménages » menée par l'Insee en 2005. L'analyse identifie un échelonnement des pratiques allant d'un profil assez marginal de « multi-omnivores », représentant 13 % de l'échantillon, qui entrelace des pratiques culturelles organisées autour de l'écran avec une utilisation diversifiée des TICs, jusqu'à celui plus classique et dominant de « l'univocité » organisant sa consommation de biens culturels à partir du triptyque média-téléphonie-fixe, télévision et presse écrite.

Economie et prévision
N° 194, 2010/3, 137 p.
Paris, 2011

REVUE *ALLIAGE*

AMATEURS ?

Ce numéro de la revue *Alliage* est entièrement consacré aux « amateurs de sciences ». Derrière ce terme un peu fourre-tout, on désigne depuis longtemps les astronomes amateurs, les « sociétés savantes » dont les membres participent bénévolement à des fouilles archéologiques pendant leurs congés, les géologues qui étudient la structure du sol de leur région, des botanistes celle des plantes...

Ces amateurs sont souvent reconnus par les professionnels avec lesquels ils collaborent plus ou moins fructueusement. Ils possèdent leurs associations reconnues nationalement comme la SAF (Société astronomique de France). Ils diffusent au sein de la société les résultats de la recherche académique de leur domaine. Mais il faut bien remarquer que les domaines scientifiques concernés étaient limités et que les recherches de pointe comme la physique des particules ou la biologie étaient absentes de ces rapprochements science et société.

Mais là aussi les ordinateurs et les TICs bouleversent quelque peu les structures établies de longue date. D'une part, le mouvement des logiciels libres a fondé, grâce à une production de logiciels de qualité un partenariat plus équilibré avec la recherche et le développement dans l'industrie informatique, entraînant un véritable débat de société sur la propriété intellectuelle et la gratuité avec la création de la licence libre. D'autre part, initié par le groupe de recherche sur les signaux d'origine extraterrestres Seti@home, l'utilisation des réseaux informatiques et des ordinateurs personnels a permis de partager

entre des milliers de machines le calcul et le traitement d'énormes quantités de données que même les ordinateurs les plus puissants actuellement étaient incapables de traiter. Associer des particuliers au traitement de données scientifiques se poursuit par la diffusion de jeux scientifiques en ligne comme GalaxyZoo ou Foldit.

Ces amateurs de science peuvent-ils jouer un rôle dans la définition de la politique scientifique et faire contrepoids aux intérêts privés et administratifs pour qui la science n'est pas synonyme de l'approfondissement des connaissances de l'humanité mais avant tout une source d'innovations technologiques ? C'est une des questions sous-jacentes à ce dossier.

Revue Alliage n°69
Culture - Science - Technique

PRINCIPES D'INNOVATIONS RE-CRÉATIVES

L'innovation re-créative peut se définir comme la résultante d'une combinatoire de facteurs sociotechniques jetant de nouvelles bases à la réalisation et l'accumulation de profits pour infléchir significativement les trajectoires du développement économique. Dirigée par Dimitri Uzunidis de l'Université du Littoral, la revue *Innovations* a pour ambition dans ce numéro d'analyser les conditions d'émergence des innovations re-créatives et de définir les contours de leur valorisation.

Cette ambition apparaît d'autant plus pertinente et légitime que l'atonie de la demande et la faiblesse des investissements, découlant de l'actuelle récession, imposent de fortes

contraintes aux processus d'innovation au moment même où les opportunités de valorisation sont les plus favorables en termes d'ouverture de marchés pour dégager des profits supplémentaires au moyen de réajustements technologiques.

Cependant, ce serait compter sans le poids des routines qui, avec les stratégies entrepreneuriales conservatrices, constituent les principaux freins à l'avènement d'innovations re-créatives. Par exemple, certains pouvoirs économiques installés ont, par crainte de perdre le contrôle de certains marchés ou de filières industrielles, mobilisé les technologies de l'information pour développer un système d'innovations financières empêchant la diffusion d'innovations re-créatives dans les domaines de la santé et de l'environnement, secteurs à forte potentialité de développement économique au sein de la zone OCDE. La plupart des contributions abordent donc d'une manière ou d'une autre la question centrale des conditions d'émergence des innovations re-créatives qui forge l'originalité et la cohérence de cette livraison.

Certaines contributions à ce numéro s'interrogent sur le lien entre innovations re-créatives et développement durable, en particulier pour introduire des écotecnologies au sein des petites entreprises ou bien qualifier ce type d'innovations comme étant du ressort de la responsabilité sociale d'entreprise.

Les TIC, diffusant des applications numériques fondées autant sur des capteurs et compteurs que sur des logiciels et réseaux de communication, propagent dans les domaines de la distribution d'eau et d'énergie ou la collecte des déchets une vague d'innovations re-créatives à fort potentiel économique et social mais, selon les

analyses publiées dans ce dossier, leur diffusion risque de se briser sur l'écueil du financement, qu'il s'agisse d'aides publiques ou d'appels aux marchés financiers.

L'introduction des innovations re-créatives en termes d'organisation du travail est également examinée en combinaison avec d'autres facteurs, par exemple en relation avec le régime de propriété foncière dans le contexte d'exploitations forestières gabonaises.

Est également explorée la dimension méso-économique des innovations re-créatives, notamment à travers une proposition d'indice régionalisé de la mesure du bien-être, afin d'évaluer la faisabilité de nouvelles trajectoires de développement. Cette faisabilité doit intégrer les objectifs originels du travail de R&D, mais également les possibilités d'investissement, en particulier sur financement public. Compte tenu des résultats insuffisants de la dynamique actuelle, essentiellement fondée sur l'autofinancement et le capital-risque.

Ces décisions d'investissement soulèvent la question de la pertinence du processus d'innovation en termes de stratégie entrepreneuriale et de compétitivité opposant innovation incrémentale à innovation de rupture, examinée par la contribution d'un praticien du conseil d'entreprise.

Enfin, l'émergence et la propagation d'innovations re-créatives supposent de repenser le triptyque entreprise-marché-économie, thèse défendue par les deux articles concluant cette livraison. Le premier se fonde sur une « *économie de la contribution* » faisant un large appel aux technologies de mise en relation fondées sur Internet, aux systèmes locaux d'innovation et au secteur des services. Le second article s'interroge

sur les traits essentiels d'une « *économie de l'équité* » qui, face au marché, fonderait les solidarités sur un changement orienté vers l'équité dans le cadre d'un travail sécurisé et d'une régulation démocratisée.

« Principes d'innovations re-créatives »
Cahier d'Économie
de l'Innovation, n° 34, 230 p.
De Boeck, 2011

LES ENNEMIS D'INTERNET

A l'occasion de la journée mondiale contre la cybercensure, Reporters sans frontières propose dans un second rapport annuel une cartographie globale et actualisée du phénomène, géopolitique particulière distinguant les pays « *ennemis de l'Internet* » de ceux « *mis sous surveillance* ».

La liste des ennemis s'est allongée : le Bélarus et Bahrain, placés l'an passé sous surveillance, figurent désormais parmi les régimes autoritaires comme l'Arabie Saoudite, la Chine, Cuba et de façon extrême en Syrie et en Corée du Nord où la cybercensure n'est qu'une facette des politiques systématiquement répressives conditionnant leur maintien.

Au rang des pays mis sous surveillance, les pratiques liberticides sont plus hétérogènes : des démocraties, comme l'Australie, la France ou l'Inde optant pour des formes légalisées de contrôle comme le filtrage de l'Internet, y côtoient des régimes policiers comme la Russie et l'Erythrée où cyberexactions et arrestations illégales de blogueurs se multiplient pour empêcher tout débat politique.

Le rapport fait état d'incertaines

améliorations comme de persistantes inquiétudes pour les pays ayant initié une transition comme l'Égypte ou la Tunisie.

Compte tenu de l'enjeu stratégique que constitue l'Internet pour les libertés et en particulier celle d'informer, l'initiative de RSF mérite d'être relayée et soutenue afin qu'elle puisse perdurer. Souhaitons cependant que les prochaines éditions proposent une classification géopolitique plus achevée des pratiques liberticides sur Internet.

**REPORTERS SANS FRONTIÈRES,
RAPPORT 2012, 73 p.**

(http://fr.rsf.org/IMG/pdf/rapport_en_nemis_internet_2012.pdf)

L'ART D'IGNORER LES PAUVRES

Dans un format destiné au plus grand nombre, la collection Prendre parti constitue une entreprise citoyenne de mémoire redonnant une seconde vie à des textes publiés antérieurement dans le journal *Le Monde diplomatique* qui amènent à s'interroger sur des solutions présentées parfois comme inéluctables.

Le contexte de crise financière et les conséquences dépressives pour l'économie européenne légitiment un regard rétrospectif sur les politiques publiques mises en œuvre dans des conséquences similaires.

En effet, comme le souligne Serge Halimi dans la préface, invoquer l'absence de choix demeure le procédé rhétorique le plus constant pour imposer des réformes qui se déploient d'abord, aux marges du système économique, contre les plus faibles.

Donnant son titre au recueil, l'arti-

cle de John Kenneth Galbraith, prix Nobel d'économie, pourfendeur du pouvoir des managers, dénonce la superbe ignorance de ce qu'il appelait le « *club des satisfaits* ». L'ex-conseiller de John Fitzgerald Kennedy y critique les politiques libérales menées par les présidents Coolidge et Hoover et les théories qui les fondent, en particulier celle de l'utilitarisme prônée par Jeremy Bentham et celle du darwinisme social conçue par Herbert Spencer.

L'article de Laurent Cordonnier fait écho à ces critiques en montrant que les politiques actuelles promulguées par l'OCDE sont dominées dans leur conception par les thèses monétaristes de l'École de Chicago dont le fondateur Milton Friedman, prix Nobel d'économie également, affirmait que les allocations chômage décourageaient la recherche d'emploi. Une guerre est donc déclarée selon l'auteur, celle des économistes contre les chômeurs.

La fable satirique peu connue de Jonathan Swift qui conclut ce recueil nous invite à réfléchir aux conséquences des politiques radicales prônées par certains commentateurs vis-à-vis des pays européens en difficulté, et particulièrement aujourd'hui à l'encontre de la Grèce.

L'art d'ignorer les pauvres

Serge Halimi (dir.)

Les Liens qui libèrent,

2011, 72 p., 6 €.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES. ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Voici un livre très utile pour les béotiens qui voudraient aborder la

thématique des énergies renouvelables comme introduction, mais également pour les analystes travaillant dans ce domaine comme manuel de référence.

En effet, écrit par un praticien de l'énergie et un pédagogue des sciences physiques, cet ouvrage balaie le panel des énergies renouvelables actuellement disponibles en fournissant des indications techniques indispensables sur chaque solution énergétique et des repères utiles sur le plan économique dans le contexte français.

Après avoir introduit la problématique actuelle des énergies renouvelables, en particulier en matière de gaz à effet de serre, l'ouvrage fournit un panorama qui va de la biomasse à l'énergie éolienne, en passant par l'hydraulique, le solaire, le géothermique et les agrocarburants.

L'ouvrage conclut sur la question des coûts et de leur mesure qui est incontournable pour comprendre les succès et les échecs du développement des différentes filières d'énergies alternatives face aux filières fondées sur des combustibles fossiles et nucléaires.

Figurent également en annexe un tableau très utile des unités de mesure énergétique ainsi qu'une étude sur la mise en œuvre d'énergies renouvelables dans le domaine de l'habitat rural.

Bien peu de choses sont donc laissées dans l'ombre par cet ouvrage introductif très complet si ce n'est les technologies de l'information et de la communication qui constituent selon *Terminal*, en termes d'innovation technique, un joker pour le développement des énergies renouvelables.

Nous appelons donc de nos vœux l'édition d'un ouvrage similaire dans la forme mais qui, dans son contenu,

balaierait l'ensemble des solutions dites « intelligentes » permettant de rééquilibrer les profils de consommation industrielle et domestique vers l'utilisation plus intensive des énergies renouvelables.

Encore faut-il que l'effort de recherche et développement en la matière soit intensifié et, de ce point de vue, on est en droit d'espérer que la récente nomination d'un représentant de l'écologie politique en charge au gouvernement de l'habitat ne constitue pas seulement un acte de campagne électorale, mais se traduise par des engagements budgétaires concrets pour la mise en place durables d'outils industriels qui soient les vecteurs d'une croissance plus respectueuse de l'environnement.

***Les énergies renouvelables.
État des lieux et perspectives.***
Claude Acket et Jacques Vaillant.
*Éditions Technip, 282 p.,
2011, 24 €*

BIOCARBURANTS, 5 QUESTIONS QUI DÉRANGENT

Pour comprendre les décisions sur l'environnement qui seront prises ou ajournées lors du prochain sommet de Rio, cet ouvrage constitue une source bien documentée et très accessible non seulement sur la question des biocarburants, mais aussi plus globalement sur l'ensemble des questions connexes soulevées par la nécessaire transition énergétique.

En effet, lors de la prochaine négociation, les coûts et la sécurité d'approvisionnement de l'énergie, qu'elle soit fossile ou renouvelable, figurent à l'agenda géopolitique des

prochaines décennies comme des questions majeures. L'exemple des « biocarburants », que nous préférons étiqueter en tant qu'agrocarburants pour expliciter leur origine actuelle, posent la question de la pertinence environnementale et économique des filières alternatives aux énergies fossiles.

Cet ouvrage aborde successivement cinq problématiques pour lesquelles des analyses plus précises sont attendues et des solutions restent à mettre en œuvre ou à imaginer : la compétition entre les agrocarburants et l'alimentation ; la balance des émissions de gaz à effet de serre entre les différents types de carburant ; le lien entre la déforestation et la montée en puissance des agrocarburants ; la viabilité économique des agrocarburants compte tenu des prévisions de prix sur les énergies fossiles ; et, *last but not least*, les perspectives technologiques offertes par la prochaine génération de biocarburants.

Pour ne pas être condamnés à une obsolescence rapide, les exercices de prospective, surtout sur le long terme, doivent intégrer la question du changement technique.

Les technologies de l'information et de la communication sont une source importante d'innovations, en particulier de rupture, du fait de leur capacité de réarrangement des systèmes productifs.

Au plan énergétique, il nous semble que les technologies de l'information et de la communication ont un rôle particulier à jouer dans l'amélioration des rendements énergétiques, l'élimination des sources de gaspillage et dans le recyclage des déchets.

Il serait donc souhaitable que l'éventuelle réédition de cette intro-

duction, consacrée aux biocarburants, puisse intégrer une telle problématique.

***Biocarburants,
5 questions qui dérangent***
Jean-Pierre Legallant et Jean-Louis Lemarchand.
Éditions Technip, 2008, 148 p.

POUR UNE AGRICULTURE MONDIALE, PRODUCTIVE ET DURABLE

Ancien directeur du département Agriculture et développement durable de la Banque mondiale, Michel Petit nous livre un essai directement inspiré de son expérience au service des agricultures du monde. La critique du productivisme, en particulier de son impact sur les ressources naturelles, peut-elle faire l'impasse sur le rôle déterminant de la productivité agricole dans les processus de développement économique ?

Dans la lignée des travaux de Théodore Schultz, prix Nobel d'économie en 1979 pour son ouvrage *Transforming Traditional Agriculture*, l'auteur analyse les processus de l'indispensable modernisation des agricultures traditionnelles qui n'impliquent pas nécessairement la constitution d'unités de production consommatrices d'intrants et à haute intensité capitaliste.

En effet, la mise en œuvre d'indicateurs environnementaux a montré l'impact délétère de certains modes de production agricole.

L'examen des indicateurs globaux de la productivité des facteurs révèle le rôle central joué par la modernisation de l'agriculture. En effet, les études sur la productivité totale des facteurs montrent clairement qu'une part

importante de l'augmentation des rendements est attribuable au changement technique. Ainsi, les progrès de l'agriculture en Asie ont été réalisés dans un contexte structurel dominé par les petites, voire très petites exploitations, notamment en Chine.

Mais les indicateurs globaux peuvent masquer des situations contrastées sinon ambivalentes, ainsi que le montre l'auteur. Les pays les plus pauvres, notamment en Afrique subsaharienne, sont restés à l'écart de ces progrès. Reprenant certaines études de cas, notamment sur la modernisation de l'agriculture chinoise, le bilan contrasté de l'OGM Bt du coton en Inde, le développement des Corrados au Brésil et certains progrès enregistrés en Afrique de l'Ouest dans les années soixante-dix, l'ouvrage plaide pour une mobilisation des connaissances scientifiques et du développement technologique pas

nécessairement contradictoire avec la promotion d'une agriculture familiale et paysanne qui demeure exposé au risque d'accaparement des terres.

En somme, Michel Petit nous exhorte à ne pas renoncer au progrès, en particulier agronomique, pour combattre pauvreté et malnutrition résultant de la marginalisation économique et sociale des zones rurales à faible potentiel de production. Il en va de la survie de cette classe de producteurs, certes, pauvres mais fort nombreux et, quoiqu'en pensent les tenants d'une mondialisation autiste, véritablement efficaces au plan économique.

***Pour une agriculture mondiale,
productive et durable***

*Michel Petit,
Éditions Quae, 112 p., 2011*